



APPEL À CANDIDATURES

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE – CŒUR DE VITRÉ

20 rue de la Baudrairie



Ce projet de boutique éphémère s'inscrit dans le cadre du programme Action Coeur de Ville porté par la Ville de Vitré dont l'objectif est de dynamiser le centre-ville ; notamment sur le volet commercial.

Donnez vie à votre projet dans un lieu d'exception

Située sur l'une des rues les plus emblématiques de Vitré, menant directement au château et fréquentée toute l'année par une clientèle locale et touristique, cette boutique éphémère offre une opportunité unique de tester, développer et valoriser votre activité.

Créateurs, artisans, commerçants, entrepreneurs : venez faire rayonner votre univers dans un cadre authentique et dynamique.

Un emplacement stratégique

- Adresse : 20 rue de la Baudrairie, angle rue du Château
- Rue touristique à fort passage
- Environnement commercial attractif

Le local

- Surface : 32 m²
- Équipements : WC + cave
- Local vide, à aménager selon votre concept

Conditions de mise à disposition

Organisation

- Disponible à **partir du 29 juin**
- Durée minimale : **3 semaines** (installation et désinstallation incluses)
- Durée maximale : **3 mois**

L'installation et la désinstallation devront être rapides et organisées, sur les jours de fermeture.

La boutique a vocation à être ouverte :

- du mardi au samedi (obligatoire)
- avec possibilité d'ouverture le dimanche et le lundi (recommandé)

Une attention particulière sera portée à la qualité de présentation et à l'attractivité du point de vente.



Conditions financières

- **Loyer : 100 € / semaine**
- Charges locatives inclus : eau froide, éclairage des parties communes

- Charges locatives non inclus : électricité, internet et assurance

Chaque occupant supportera financièrement les charges non incluses et les démarches de souscription liée à l'ouverture / fermeture des contrats.

- Dépôt de garantie : 300 €.

Il sera restitué dans un délai de 30 jours après la fin d'occupation, sous réserve d'un état des lieux conforme. En cas de dégradations, tout ou partie de cette somme pourra être retenue.

Une sélection au service du dynamisme du centre-ville

Les projets sont étudiés avec attention afin de garantir une offre qualitative, cohérente et attractive.

Tous les dossiers déposés sont étudiés sous réserve de disponibilité à la date souhaité.

Aussi, seuls les dossiers complets du formulaire et des justificatifs demandés seront étudiés.

Les critères de sélection

Les candidatures seront notamment évaluées selon :

- L'adéquation avec les temps forts commerciaux (saison estivale, Noël...)
- L'intégration dans l'environnement commercial existant
- La cohérence des produits et des prix
- La qualité, l'originalité et la valeur ajoutée des créations
- L'aménagement du point de vente
- Les actions de communication envisagées
- La capacité du projet à attirer du public et à dynamiser la rue
- Les amplitudes d'ouverture

Sont interdites : les activités nécessitant un système d'extraction.



Un cadre juridique clair et sécurisé

Un bail dérogatoire

L'occupation de la boutique fera l'objet de la signature d'un bail dérogatoire, conformément à l'article L.1455 du Code de commerce.

À l'issue de la période, le local devra être restitué libre de toute occupation.

En cas de volonté de s'installer de manière plus pérenne en centreville de Vitré, le service Cœur de ville en transition s'engage à vous accompagner dans la recherche de locaux et à vous mettre en relation avec les personnes référentes.

Conditions de résiliation

Afin de garantir le bon fonctionnement du dispositif et la qualité de l'offre proposée, la Ville se réserve des possibilités d'intervention.

À l'initiative de la Ville

La convention pourra être résiliée, sans indemnité, notamment en cas de :

- non-respect du règlement
- activité différente de celle présentée
- défaut de paiement
- absence d'ouverture ou manque d'attractivité manifeste
- défaut d'assurance
- nuisances ou atteinte à l'image du centre-ville

Selon la situation, cette résiliation pourra être immédiate ou faire suite à une mise en demeure.

La Ville pourra également mettre fin à l'occupation pour motif d'intérêt général ou événement exceptionnel.



À l'initiative du locataire

Toute interruption anticipée de l'occupation :

- ne donnera lieu à aucun remboursement
- n'annule pas les sommes dûes

En cas de départ anticipé, le locataire devra respecter un délai de prévenance minimum de 15 jours, notifié par écrit à la Ville.

Ce délai est nécessaire afin de permettre la recherche d'un nouveau porteur de projet et d'assurer la continuité d'occupation du local.

À défaut de respect de ce délai, la Ville se réserve le droit de réclamer le paiement des sommes correspondant à la période non respectée.

Vos engagements

En intégrant la boutique éphémère, vous vous engagez à :

- proposer une offre conforme à votre dossier
- garantir une boutique attractive et bien achalandée
- assurer votre propre communication (réseaux sociaux, supports...)
- respecter l'ensemble des obligations réglementaires
- entretenir le local pendant toute la durée de l'occupation

À noter

- La sous-location ou le prêt du local est strictement interdit
- Aucune modification du local (travaux, perçage...) n'est autorisée

Comment candidater ?

Votre dossier doit comprendre:

- Le formulaire de candidature complété
- Un justificatif d'immatriculation (RCS, RM...)
- Des photos ou un portfolio
- Une attestation d'assurance professionnelle à jour
- Une copie de pièce d'identité

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.



Dépôt des candidatures

Les candidatures peuvent être transmises par mail à commerce@mairie-vitre.fr

Contact : Marie Trudelle - Chargée de mission commerce - 07 56 18 01 29

Une opportunité à saisir

Rejoindre cette boutique éphémère, c'est intégrer un lieu vivant, visible et porteur, au cœur de Vitré.

C'est aussi l'occasion de tester votre concept en conditions réelles et de rencontrer votre clientèle.

Faites de cet espace le reflet de votre univers...



Formulaire de candidature

Informations générales

Nom de l'entreprise	
Activité	
N° SIRET	
Nom du représentant	
Adresse	
Téléphone	
Email	
Site internet	
Réseaux sociaux	

Votre projet

Présentation de votre marque / activité :



Produits proposés :

Gamme de prix :

Pourquoi souhaitez-vous intégrer cette boutique éphémère ?

Expériences similaires :

Organisation

Période(s) souhaitée(s) :

Durée souhaitée (3 semaines min. – 3 mois maximum) :

Jours et horaires d'ouverture de la boutique :

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin							
Après-midi							



Communication

Actions prévues pour promouvoir votre activité :

3 raisons de retenir votre candidature :

